

**DÉCISION n°2022 / 21**

**Objet : Marché n°2020-MPA-023 relatif aux travaux de réhabilitation d'un bâtiment et la création d'un chantier école pour les formations communes des intervenants du nucléaire, avec fourniture d'équipements spécifiques, à Mer (41) / Avenants au marché**

**LE BUREAU de la communauté de communes réuni en séance le 18/03/2022 ;**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 relatif aux délégations d'attribution,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/73 en date du 17 juillet 2020 donnant délégation au Bureau de la Communauté de Communes pour le règlement de certaines affaires, et notamment pour la passation de marchés supérieurs à 50 000 euros HT ;

Vu les délibérations de la Communauté de communes du Grand Chambord en date du 16/12/2019 et de la Communauté de communes Beauce Val de Loire en date du 19/12/2019 n°2019-165 relatives à l'approbation d'une convention de partenariat entre les deux Communautés de communes pour le projet du Centre de ressources emplois-formations-métiers-services à MER (41) ;

Vu la décision du bureau communautaire n°2021-15 relative à l'attribution du marché de réhabilitation d'un bâtiment et la création d'un chantier école pour les formations communes des intervenants du nucléaire, avec fourniture d'équipements spécifiques, à Mer (41) ;

Vu la décision du bureau communautaire n°2021-41 relative à l'attribution d'avenants au marché de réhabilitation d'un bâtiment et la création d'un chantier école pour les formations communes des intervenants du nucléaire, avec fourniture d'équipements spécifiques, à Mer (41) ;

Vu la décision du bureau communautaire n°2021-61 relative à l'attribution d'avenants au marché de réhabilitation d'un bâtiment et la création d'un chantier école pour les formations communes des intervenants du nucléaire, avec fourniture d'équipements spécifiques, à Mer (41) ;

Vu la décision du bureau communautaire n°2022-008 relative à l'attribution d'avenants au marché de réhabilitation d'un bâtiment et la création d'un chantier école pour les formations communes des intervenants du nucléaire, avec fourniture d'équipements spécifiques, à Mer (41) ;

Considérant que dans le cadre de l'exécution des travaux, des adaptations sont nécessaires pour permettre une bonne réalisation de ces derniers ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** : De signer pour le lot 1 l'avenant n°4, pour le lot 2 l'avenant n°3, pour le lot 6 l'avenant n°3 (le précédent avenant n'ayant pas été formalisé), pour le lot 9 l'avenant n°2, pour le lot 10 l'avenant n°5 et pour le lot 12 l'avenant n°1 du marché de travaux de réhabilitation d'un bâtiment et de création d'un chantier école pour les formations communes des intervenants du nucléaire, avec fourniture d'équipements spécifiques, à Mer avec les entreprises suivantes :

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le



ID : 041-200055481-20220318-DEC2022\_21-AU

LOTS	NATURE DES PRESTATIONS	ENTREPRISES	MONTANT PRECEDENT en € HT	MONTANT AVENANTS MARS 2022 En €HT	% Ecart montant initial du marché
1	VRD AMENAGEMENTS EXTERIEURS	GUINTOLI	137 412,33 €	6 497,03 €	26,84%
2	DEMOLITIONS GROS ŒUVRE	BRIAULT	276 980,91 €	792,50 €	3,36%
3	CHARPENTE METALLIQUE	SN ID Construction	42 251,57 €		
4	COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE - VARIANTE	SMAC	143 202,47 €		
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	BERNARDI	67 441,41 €		
6	MENUISERIES INTERIEURES	VILLEVAUDET	73 072,00 €	-2 101,50 €	29,74%
7	PLATRERIE ISOLATION FAUX-PLAFONDS	ISOLUX	107 778,21 €		
8	REVÊTEMENTS DE SOLS - FAÏENCES	Alexis BRAZILIER	35 406,90 €		
9	PEINTURE	ACTIF	57 368,53 €	1 113,70 €	4,79%
10	ELECTRICITE	PELLE	175 122,09 €	1 189,50 €	44,15%
11	CHAUFFAGE VENTILATION	GALLOUX	249 812,88 €		
12	PLOMBERIE	SANICLIMAT	35 077,32 €	762,25 €	2,17%
13	CIRCUITS RESEAUX D'ALERTE ET PRESTATIONS ANNEXES POUR LES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES	OMEXOM	208 055,00 €		
14	FOURNITURE ET POSE DE MATERIELS VIDEO ET TELEPHONIE	OMEXOM	19 002,00 €		
15	FOURNITURE ET POSE SIGNALETIQUE SPECIFIQUE	SARL ALPHA SIGN	16 916,83 €		

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 041-200055481-20220318-DEC2022\_21-AU

16	<b>FOURNITURE ET INSTALLATION DE BORNES D'ACCES, PORTIQUES, CPO</b>	<b>OMEXOM</b>	<b>60 867,00 €</b>		
17	<b>EQUIPEMENT DES VESTIAIRES D'ACCES EN ZONE CONTROLEE</b>	<b>ASCA</b>	<b>11 129,76 €</b>		
18	<b>FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SAS ETANCHE ET DEPRIMOGENE</b>	<b>ASCA</b>	<b>14 545,67 €</b>		
19	<b>FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PRODUCTION ET DE TRAITEMENT D'AIR COMPRIE RESPIRABLE</b>	<b>OMEXOM</b>	<b>51 582,00 €</b>		
<b>MONTANT GLOBAL</b>			<b>1 783 024,88 €</b>	<b>8 253,48 €</b>	<b>9,24%</b>
<b>MONTANT GLOBAL APRES AVENANT</b>			<b>1 791 278,36 €</b>		

Pour une durée globale de marché de travaux de 14 mois d'exécution à compter de la notification de l'ordre de service.

**ARTICLE 2** : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la communauté de communes et il en sera rendu compte lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Représentant de l'Etat.

**ARTICLE 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Mer, le 18/03/2022  
Par délégation du Président



  
Le 4<sup>ème</sup> Vice-président Joël NAUDIN

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 041-200055481-20220318-DEC2022\_21-AU